



Entreprise d'Insertion des Jeunes et Adultes de l'Ain

14 rue Gagarine - 01100 OYONNAX

Téléphone 04.74.77.61.74 - E-mail administratif@ejaa.fr

SIRET 400 491 742 00039 - TVA FR64400491742

- Association -

Site : www.ejaa.net

CONVENTION DE 303

« COMMUNE DE ORNEX »

ENTRE

La Mairie d'ORNEX - 45 rue de Bėjoud - 01 210 Ornex représentée par le Maire en exercice, Monsieur Jean François OBEZ, d'une part,

ET

L'Entreprise d'Insertion des Jeunes et Adultes de l'Ain dont le siège se trouve 14 rue Gagarine 01100 Oyonnax représentée par le Directeur en exercice, Monsieur Philippe BREYSSE, d'autre part

IL EST CONVENU

ARTICLE 1 – OBJET

Le Maire d'Ornex confie à l'Entreprise d'Insertion des Jeunes et Adultes de l'Ain des travaux d'entretien des espaces verts et de désherbage manuel sur différents sites répartis sur la Commune

L'Entreprise d'Insertion des Jeunes et Adultes de l'Ain exécutera ces travaux avec ses propres moyens et le personnel en situation d'insertion dans le respect des statuts.

ARTICLE 2 – MISSION

Le travail à exécuter comprend :

- Divers travaux d'entretien des espaces verts
- Divers travaux de taille de végétaux
- Différents travaux de désherbage et d'entretien de massifs

L'ensemble de ces travaux concerne différents sites répartis sur la commune

Les déchets plastiques, verres et autres seront évacués dans les conteneurs correspondant disposés sur le site du centre technique municipal.

Moyens mis en œuvre : Tondeuses autoportées, débroussailleuses, souffleuses, et tronçonneuses de gamme professionnelle, outils manuels de désherbage

Planning des interventions : Dates à définir avec M. Pierre HERVIEU, Responsable du Centre Technique Municipal



ARTICLE 3 – MOYENS EN PERSONNEL

L'Entreprise d'Insertion des Jeunes et Adultes de l'Ain mettra en place une équipe composée d'un chef d'équipe et d'un ouvrier en situation d'insertion.

ARTICLE 4 – COÛTS DES INTERVENTIONS

Facturation par jour d'équipe effectué : 365 € HT
Coût total pour 10 jours d'intervention équipe : 3 650 € HT
TVA 20 % : 730 €

TOTAL TTC : 4 380 € TTC
(Quatre mille trois cent quatre-vingt euros)

ARTICLE 5 – ASSURANCE

L'Entreprise d'Insertion des Jeunes et Adultes de l'Ain fait son affaire de toute assurance de responsabilité civile et d'accident du travail comme toute entreprise missionnée sur un tel chantier.

ARTICLE 6 – PAIEMENT

Les paiements seront exécutés au compte n° 10807 00062 62019287622 12 à la BPBFC OYONNAX.

Fait à Oyonnax le 08 février 2022

Pour l'Entreprise d'Insertion des Jeunes et Adultes de l'Ain

Le Président
Philippe BREYSSE

Pour la Mairie de Ornex

Le Maire
Monsieur OBEZ Jean François

Po

ENTREPRISE INSERTION DES
JEUNES ET ADULTES DE L'AIN
14, rue Gagarine
01100 OYONNAX Cedex
Tél. 04 74 77 61 74 - Fax 04 74 77 60 12

